

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

TOGO

Déclaration de S.E. M. Elom Komi Dadzie
Ministre d'Etat chargé de l'Industrie et du Commerce

C'est pour moi un grand honneur et une fierté légitime de prendre la parole devant cette auguste Assemblée à l'occasion de la première Conférence ministérielle de l'OMC, notre jeune mais combien dynamique institution.

Permettez-moi à cette occasion de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous transmettre le message de soutien du gouvernement du Togo aux objectifs poursuivis par cette Conférence.

Permettez-moi également de remercier très sincèrement et chaleureusement le gouvernement et le peuple de Singapour pour l'hospitalité et la délicate attention dont nous avons fait l'objet depuis notre arrivée dans ce beau pays.

Je voudrais aussi dire un sincère merci et toute ma gratitude à tous les Etats membres de l'OMC dont la générosité et l'esprit de solidarité ont permis aux pays les moins avancés (PMA), dont le Togo, d'être représentés à cette assise.

Notre institution, malgré sa jeunesse, a prouvé et doit s'affirmer comme une institution qui doit sortir les pays les moins avancés de leur misère. Je ne dis pas que l'OMC soit l'unique remède aux nombreux maux dont souffrent nos économies. En effet, le Continent africain contient au moins la moitié de PMA du monde; la faim, la malnutrition, les maladies endémiques, la pauvreté voire la misère sévissent encore dans ces pays où l'eau potable, l'eau tout court, est une denrée rare. Tous ces défis sont à surmonter avec la collaboration des institutions spécialisées concernées si nous voulons un monde économiquement et socialement plus équilibré pour les prochaines décennies.

Globalisation, mondialisation, libéralisation, intégration, voilà des thèmes, voilà des objectifs de l'OMC. Mais qu'est-ce que les pays les moins avancés d'Afrique en particulier ont à offrir dans le nouveau contexte économique et commercial mondial? Quels intérêts peuvent-ils en tirer? Quelles dispositions peut-on prendre pour les aider à être au rendez-vous du troisième millénaire?

Nous pensons que l'intégration des pays africains dans le commerce mondial doit être au centre des préoccupations de l'OMC. Nous apprécions les pistes déjà explorées par le Directeur général et le personnel de l'OMC à cet effet et les encourageons à continuer et surtout à ne pas se lasser, car nous pensons que se nourrir aussi fait partie des droits de l'homme. C'est la raison pour laquelle nous apprécions l'inscription parmi les points en discussion à la présente assise, celui relatif aux normes sociales. Nous estimons cependant que les réflexions sur ce sujet devraient être approfondies dans la complémentarité au niveau des organismes spécialisés des Nations Unies: le BIT et l'OIT, et en collaboration avec d'autres institutions dont l'OMC.

S'agissant du Mécanisme de règlement des différends, malgré les garanties d'équité et les preuves de cette équité dans les décisions déjà prises, nous suggérons que l'on puisse privilégier plus les PMA car nous avons encore peur que des pratiques dénoncées par le moraliste français, La Fontaine, ne soient encore d'actualité. Je les cite "Selon que vous serez puissants ou misérables le jugement de la Cour vous rendrons blanc ou noir?"

Concernant le thème commerce et investissement, il nous semble être d'une urgence certaine d'en débattre car dans ce domaine aussi l'Afrique est marginalisée. La part des investissements privés en Afrique est dérisoire et rien ne nous permet de présager un lendemain meilleur.

En 1947, les Accords du GATT avaient prévu pour les pays en développement des facilités en matière de restrictions quantitatives et de concessions.

En 1967, les Accords du Kennedy Round avaient institué la clause d'habilitation selon laquelle les pays en développement et les pays les moins avancés pourraient déroger aux Accords pour les besoins de leur développement, ainsi que le principe du traitement différencié et plus favorable pour les PVD et les PMA, en vue de l'expansion de leur économie et de leur commerce.

Conclus en 1993, les Accords du Cycle d'Uruguay ont insisté sur la nécessité de mettre effectivement en oeuvre les mesures relatives au traitement différencié et plus favorable et d'accorder une attention spécifique aux problèmes des PVD et des PMA en vue de l'expansion de leur économie et de leur commerce d'une part et de les aider à s'adapter au nouveau contexte économique et commercial international à s'y intégrer et en tirer profit d'autre part.

Mais au-delà de ces bonnes intentions, les résultats ne sont guère concluants et la part des PVD et des PMA dans le commerce mondial est toujours négligeable.

Certes, il faut noter que dans le cadre de la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay, les pays développés doivent réduire leurs droits de douane de 36 pour cent en six ans; les pays en voie de développement ont à réduire leurs droits de douane de 24 pour cent en dix ans alors que les pays les moins avancés ont seulement à les consolider.

Mais eu égard à la part négligeable des PVD et des PMA d'Afrique notamment dans les échanges commerciaux du monde, ces mesures ne profiteront en réalité qu'aux pays développés qui exportent beaucoup vers les PVD et les PMA d'Afrique, lesquels ont très peu de biens et de services à échanger dans un contexte de haute compétition où les préférences dont ils bénéficiaient sont fortement érodées et où ils devront plutôt supporter des charges supplémentaires pour leurs importations nettes en produits alimentaires.

Dans ce contexte marqué par des divergences d'intérêts, et des rapports de force, les risques de marginalisation et d'exclusion des PVD et des PMA sont de plus en plus grands alors que leurs besoins d'assistance pour améliorer leur position et leur part dans le commerce international est plus pressant.

C'est justement là où surgissent les grands défis du nouveau contexte économique et commercial international:

- Ce nouveau contexte économique et commercial va-t-il faire prévaloir les divergences d'intérêts et les rapports de forces au détriment de l'esprit de complémentarité et de solidarité?

- Sera-t-il celui où les forts et les riches vont marginaliser et exclure les faibles et les pauvres?
- Sera-t-il celui d'une gestion harmonieuse des intérêts divergents, des capacités et des moyens inégaux en vue d'un monde plus juste?
- Quels sont les mesures et les moyens à mettre en oeuvre par les PVD et les PMA pour intégrer effectivement et valablement le nouveau système?
- Quelle assistance la Communauté internationale leur a-t-elle apportée et leur apportera-t-elle dans l'avenir à cet effet?

Ce sont-là certaines des questions sur lesquelles j'interpelle les pays développés représentés à la présente assise afin qu'ils se penchent sur les activités passées de l'OMC et orientent au mieux ses travaux futurs.

Mais déjà les termes mondialisation, globalisation, interdépendance, solidarité, intégration ... qui sont les préoccupations positives du nouveau contexte économique et commercial mondial, interpellent la Communauté internationale au détriment des termes conflits d'intérêts, rapports de forces, marginalisation, exclusion ..., qui le caractérisent négativement.

La première Conférence ministérielle de l'OMC offre donc à la Communauté internationale l'occasion de confirmer cette jeune mais grande institution internationale et de lui donner les moyens de son action en faveur d'un monde plus intégré et plus solidaire.

Nous nous réjouissons déjà du travail positif qu'elle a en général accompli en deux ans d'existence, de ses initiatives en faveur des pays les moins avancés dont notamment la réunion des Ministres du commerce des pays les moins avancés de novembre dernier, de son souci permanent d'associer les PMA aux débats internationaux en vue de leur intégration effective au nouveau contexte mondial, de son esprit de complémentarité avec les autres Organisations internationales à travers, entre autres, le Programme intégré OMC/CNUCED/CCI d'assistance aux pays les moins avancés, etc.

Porteur de résultats controversés, positifs pour les uns et négatifs pour les autres, le passé nous interpelle comme un défi; le présent met en évidence la nécessité de nouvelles orientations en faveur de la solidarité et le futur est porteur de nouveaux espoirs.

Pour tirer profit de cet avenir prometteur, les PVD et les PMA d'Afrique, notamment devraient cultiver leur compétitivité; à cet effet ils doivent:

- être plus présents, plus dynamiques, plus motivés et plus solidaires dans les négociations présentes et futures;
- bien définir et faire valoir leurs préoccupations afin qu'elles soient prises en compte par la Communauté internationale.

Notre pays comme beaucoup d'autres ploie encore sous le poids de la dette, de la pauvreté et des effets pervers de la libéralisation mal maîtrisée; l'expansion économique et commerciale n'est pas concluante; les prix flambent sous l'effet de la dévaluation du franc CFA et de la suppression des subventions et du soutien interne aux exportations des produits alimentaires dont le Togo à l'instar d'autres pays est importateur; les préférences accordées aux produits des ACP sur les marchés européens s'effritent en raison de la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay et les compensations sont loin d'être prises en compte.

Comme vous pouvez l'imaginer, la présence du Togo à ces assises témoigne de sa volonté et de sa détermination à s'imprégner davantage des données et des thèmes en discussion dans le nouveau contexte économique et commercial international, s'impliquer davantage au sein du groupe des 77 et du groupe Afrique, unir sa voix à celles des PVD et des PMA en particulier pour solliciter:

- l'identification et la mise en oeuvre effective et générale des mesures différenciées et plus favorables pour les PVD et les PMA dans le cadre de l'OMC;
- un appui technique pour:
 - l'identification et l'exploitation des divers services disponibles à l'OMC,
 - la gestion des défis et des contraintes,
 - la diversification de la production, l'amélioration de la productivité et de la qualité,
 - la mobilisation de l'épargne interne et des investissements étrangers,
 - l'identification et l'exploitation des opportunités offertes aux PVD et aux PMA par les Accords du Cycle d'Uruguay en matière de commerce des biens, des services et des investissements en vue de leur intégration effective au nouveau contexte économique, commercial mondial, etc.

Je voudrais remarquer pour terminer que l'OMC tient sa première Conférence ministérielle à une période charnière faite certes de défis mais aussi et surtout d'espoirs. En effet, en cette fin du 20e siècle et à l'aube du troisième millénaire, la première Conférence ministérielle de l'OMC donne à la Communauté internationale l'occasion de prendre des mesures décisives pour:

- empêcher les risques de marginalisation et d'exclusion des faibles par les forts, de se réaliser,
- réduire et écarter les défis divers,
- identifier et faire exploiter les opportunités offertes aux PVD et aux PMA par les Accords du Cycle d'Uruguay,
- renforcer les dispositions et les pratiques en faveur de la transparence du commerce international, de la globalisation, de l'intégration des pays économiquement faibles au nouveau contexte économique et commercial en vue d'un monde plus juste et plus solidaire,
- renforcer la coopération de l'OMC avec les autres organisations internationales en vue d'une assistance adéquate et effective en faveur des PVD et des PMA,
- soutenir les initiatives de l'OMC en vue de la réalisation effective de ces objectifs.

Je demeure confiant que les conclusions de cette première Conférence ministérielle de l'OMC sauront apaiser les craintes et redonner confiance et espoir aux pays économiquement faibles dont notamment les pays les moins avancés (PMA).

Il me plaît de souligner encore que la présence massive de ces pays à ces assises, a été rendue possible grâce à l'esprit de solidarité au sein de la Communauté internationale. J'ose espérer que cet esprit de solidarité dont a parlé le Directeur général de l'OMC dans son allocution prévaudra pour longtemps encore au sein de la Communauté internationale.

J'ai donc bon espoir que tout n'est pas perdu, que les riches sauront tendre davantage la main aux pauvres et que cet esprit de complémentarité et de solidarité va s'agrandir, s'affirmer, se généraliser dans l'avenir et se traduire en actions diversifiées, porteuses de résultats concrets et favorables au développement économique et à l'expansion du commerce des PMA, à l'amélioration de leur part dans

le commerce international et à leur intégration au nouveau système commercial mondial car nous estimons que tout en nous donnant du poisson, nos partenaires de l'OMC doivent nous apprendre à pêcher.

Je souhaite et espère que le temps et les circonstances permettront à nous-mêmes et aux générations futures d'affirmer que l'espoir suscité par la création de l'OMC est devenu une réalité.